



Commune de Monéteau

COMPTE RENDU DE LA REUNION 8 septembre 2008

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 28 août 2008 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Robert BIDEAU, Maire.

Etaient présents :

M. Christian MOREL, maire délégué ;

Mmes et Mrs Nelly RIMBERT, Patrick PICARD, Marie LEGENDRE, Martine BLANVILLAIN, Jacky JOANNIS, Daniel CRENE, Adjoint ;

Mmes et Mrs Pierre DUPAS, Jean-Luc SALMON, Josette BOUROTTE, Paolo ZAROS, Gilles CARRE, Annie PETIT, Jeannine GUILLEMOT, Dominique LAURENT, Yves SCALABRINO, Suzanne TERNAT-GAUTHERIN, Arminda GUIBLAIN, Barbara MOULIN, Moïse MENANT, Shéhérazade AMARI, Antoine LAURIER, Annie POITOU, Jean DELAS, conseillers municipaux.

Etaient absents :

Messieurs Jean-Marie DUGNY excusé et représenté et Jean-Patrice BOURGOIN excusé

Secrétaire de séance :

Madame Barbara MOULIN

Ouverture de la séance à 20h20.

M. le Maire accueille le conseil municipal et souhaite une bonne rentrée à tous en expliquant que le conseil municipal se tient à Monéteau et non à Sougères puisque illégal administrativement. La parole est donnée à la secrétaire de séance, Mme Barbara Moulin, qui fait l'appel. Le Quorum est atteint.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/06/08

Le compte rendu n'appelle aucune observation et est adopté à l'unanimité.

1. REGLEMENT INTERIEUR

Monsieur le Maire présente le règlement intérieur du conseil municipal en soulignant la possibilité de procéder à l'enregistrement des séances (article 14), un espace réservé aux différents groupes dans le bulletin d'information.

Jean-Luc SALMON remarque dans l'article 35, qu'il s'agit de tribunes trimestrielles et non mensuelles. D'autre part, une modification sur le lieu du conseil municipal, qui ne pourra plus se faire à Sougères suivant l'article L2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Moïse MENANT souhaite l'explication dans le chapitre III – article 15 « il peut être passé outre » : lorsque le conseil municipal ne donne pas d'avis, la décision est validée par l'autorité supérieure, réponse de Christian MOREL.

Ce règlement intérieur peut être à tout moment modifié par le maire ou à la demande d'un tiers des membres du conseil municipal (article 36).

Après délibération, le conseil municipal adopte le règlement intérieur.

2. FINANCES

2.1 Fiscalité directe locale

Daniel CRENÉ présente les ressources de la fiscalité locale à savoir : la taxe d'habitation due par tout occupant d'un logement, la taxe foncière sur les propriétés bâties acquittée par les propriétaires de même que la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe professionnelle acquittée par les entreprises.

Daniel CRENÉ donne lecture d'un courrier de ce jour de la Trésorerie Générale de l'Yonne et donne réponse à Moïse MENANT concernant une demande d'exonération totale ou partielle de taxe foncière pour les dépenses d'équipement en faveur d'économies d'énergie pour les logements construits avant le 1er janvier 1989.

Moïse MENANT et Antoine LAURIER souhaitent une prise en compte de la strate de la population ; de ce fait M. le Maire et Christian MOREL expliquent que le potentiel fiscal et l'effort fiscal ne sont pas calculés en fonction du nombre d'habitants.

M. le Maire précise que la commune de Monéteau n'a pas augmenté les taxes depuis 12 ans.
Après délibération, le conseil municipal accepte le maintien des exonérations existantes.

2.2 Transports scolaires

Marie LEGENDRE informe le conseil municipal que les enfants de l'école de Sougères sont amenés une fois par semaine sur les équipements de Monéteau, de même que les enfants des écoles de Monéteau et Sougères se rendent à Auxerre ou à la patinoire dans le cadre de rencontres pédagogiques.

Des consultations ont été lancées auprès des sociétés de transports ; deux sociétés ont répondu.

Le conseil municipal retient les Rapides de Bourgogne pour effectuer ces déplacements pour un montant unitaire par aller-retour de 47,43€TTC pour l'école de Sougères ; de 57€TTC pour les déplacements à Auxerre et de 47,43€TTC afin d'assurer les transferts à la patinoire.

Après en avoir délibéré, conseil municipal accepte cette proposition.

2.3 Subventions jouets de Noël

Nelly RIMBERT rappelle que les enfants du personnel et des élus reçoivent un cadeau à l'occasion du Noël communal. La participation pour 2007 était de 50€pour les enfants du personnel et de 20€pour les enfants des élus.

Le conseil municipal adopte la même participation communale pour 2008 et les bons d'achats seront établis chez Cora.

2.4 Remboursement de frais

M. le Maire fait part de l'achat de 7 bonnets de bain par Odile REVERET pour les enfants du CLSH, pour un montant de 21€TTC. Le conseil municipal autorise M. le Maire à procéder au remboursement des frais engagés pour Odile REVERET.

M. le Maire expose que du fait des reports successifs de la date de livraison de son véhicule de fonction, M. François DECK a dû procéder à des avances de frais pour ses déplacements. Le conseil municipal autorise M. le Maire à procéder au remboursement à hauteur de 270,55 €TTC.

2.5 Subventions 2008

M. le Maire propose d'arrêter le montant des subventions, à savoir au CCAS de Monéteau 37 100€ à la Caisse des écoles 4 271€et 450€à l'AFR qui se charge de l'entretien des chemins à Sougères.

Le conseil municipal accepte ce versement qui est inscrit au budget 2008.

2.6 Maisons fleuries et illuminées 2007

Martine BLANVILLAIN fait le bilan des récompenses du concours des maisons fleuries des bons d'achat d'un montant variable de 30 à 150 €sont attribués aux premiers lauréats.

Le conseil municipal accepte le versement de 930€pour 21 bons délivrés.

De même pour les récompenses des maisons illuminées, les bons d'achats d'un montant variable de 35 à 100€sont attribués aux premiers lauréats.

Le conseil municipal accepte le versement de 910€pour 19 bons délivrés.

Martine BLANVILLAIN fait part que la remise des prix pour les maisons fleuries 2008 aura lieu courant octobre.

2.7 Achat de terrains pour l'élargissement du CR23

M. le Maire explique que dans le cadre de l'aménagement du quartier des Boisseaux/Près Hauts pour la réalisation du prolongement de la rue Picasso, il est indispensable d'acquérir du terrain limitrophe nécessaire à l'emprise d'une voie. Les propriétaires contactés, ont donné leur accord.

Il rappelle que les crédits sont ouverts au budget 2008.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M. le Maire à signer les actes d'acquisitions et d'échange.

2.8 Location du logement Château Colbert 1er étage

Marie LEGENDRE informe que le nouveau directeur de l'école Victor Hugo, M. Patrick MOINE occupe le logement du château depuis le 1er août 2008.

Antoine LAURIER demande quelle est la procédure de délibération pour l'attribution des logements communaux ?

M. le Maire explique que la commune doit, dans la mesure de ses possibilités, un logement, ou une aide au logement, aux directeurs des écoles primaires puis fait face aux contraintes du calendrier. Il fait part aussi, de l'ouverture d'une classe à l'école maternelle La Commanderie.

Après délibération, le conseil municipal accepte l'attribution du logement à M. MOINE pour un loyer de 398€/mois.

2.9 Contrôle technique des installations électriques et gaz des églises

Patrick PICARD informe que la commission de sécurité souhaite des visites de contrôles pour les installations électriques et gaz dans les églises de Monéteau et Sougères. Une consultation a été faite auprès de 3 sociétés pour un contrat annuel.

Deux ont répondu, la troisième n'a pas donné suite.

Après délibération, le conseil municipal retient l'offre de la société SOCOTEC pour un montant annuel de 350€HT.

2.10 Rachat et revente des terrains et bâtiments du CIGA en vue de la reconversion du site

M. le Maire rappelle que la commune est redevable d'intérêts sur les prêts (durée de 5 ans) engagés pour le rachat des terrains et des biens du CIGA, à hauteur de 57 188,19 €. Malgré toutes les démarches engagées depuis plusieurs années auprès des ministres de l'économie et des finances, aucune remise gracieuse n'a pu être négociée, par conséquent les intérêts moratoires vont être versés ; ceux-ci étaient inscrits aux budgets des années précédentes.

Le conseil municipal prend acte de cette information.

2.11 Consultation pour la fourniture et la pose de panneaux d'informations municipales électroniques

Patrick PICARD informe le conseil municipal qu'au vu des délais impartis entre la consultation et la remise des offres, la présentation de l'analyse ne peut pas être présentée à ce conseil.

Cette question est donc reportée au prochain conseil municipal.

2.12 Rachat du terrain d'assiette de la crèche inter-entreprises

M. le Maire informe que la Mutualité Française avait acheté ce terrain or en l'état actuel du montage de l'opération, la commune ne pourrait jamais en être propriétaire. Il est donc proposé de racheter le terrain d'assiette de cet équipement au prix fixé par les services du domaine soit 46 644€ et d'établir un bail emphytéotique pour la durée du prêt finançant l'opération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer les actes d'achat ainsi que le bail.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 Attribution d'un véhicule de fonction

A l'unanimité le conseil municipal accepte la mise à disposition d'un véhicule de fonction au directeur général des services, en application de l'article 79 de la loi n°99-586 du 12/07/99.

3.2 Créations de poste

M. le Maire informe que la réorganisation du service au foyer communal nécessite la suppression d'un emploi d'adjoint technique 1ère classe et la création d'un emploi d'adjoint technique 2ème classe.

De même qu'à la police municipale, suite au départ en retraite de M. Fillon et pour permettre le recrutement d'un nouvel agent ; il est nécessaire de supprimer l'emploi de brigadier-chef principal et de créer un emploi de gardien de police municipale.

Le Comité Technique Paritaire en date du 2 juillet 2008 avait émis un avis favorable.
Après délibération, le conseil municipal décide de créer les postes ci-dessus énoncés.

3.3 Modification de durée hebdomadaire de travail

Marie LEGENDRE fait part de la mise en place de la semaine de 4 jours : il est donc nécessaire de modifier la durée hebdomadaire de travail à temps non complet à compter du 1er septembre 2008.

Le Comité Technique Paritaire avait donné un avis favorable pour la diminution d'horaires à des agents intéressés et une augmentation sur quatre postes.

Après délibération, le conseil municipal accepte les modifications d'horaires hebdomadaires

4. COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS – Présentations de rapports annuels de services communautaires pour l'année 2007

4.1 La gestion des transports urbains, « Vivacité »

Christian MOREL présente le rapport « Vivacité » : pour l'année 2007, la restructuration a entraîné une augmentation générale (km roulants, conduite, structure) et une hausse de contribution forfaitaire liée à 4 facteurs essentiels : hausse du prix du gasoil, mise en œuvre des navettes centre-ville d'Auxerre sur une année pleine, refacturation à la Communauté de l'Auxerrois d'une partie des coûts liés à la promotion du réseau et la passation de deux avenants.

Avenant 17 : aménagements de l'offre de transport + augmentation tarifaire du 1er juillet 2007

Avenant 18 : aménagements du réseau

Le réseau « Vivacité » comprend 27 véhicules pour 1 818 000 utilisateurs (il y a une hausse de la fréquentation de 16 %).

Moïse MENANT remarque qu'il y a des problèmes avec les horaires, tout particulièrement à 7h25 pour les lycéens qui vont au lycée J. Amyot.

M. le Maire souhaite que tous les problèmes soient transmis au secrétariat.

Après délibération, le conseil municipal prend acte de ce rapport.

4.2 La collecte et le traitement des déchets

Martine BLANVILLAIN présente les différents services de collecte : sélectives, déchets ménagers et assimilés, puis apport volontaire en déchetteries.

Un constat : 27 000 tonnes ont été déposées sur la décharge de Pien pour la Communauté de l'Auxerrois et Christian MOREL de préciser qu'il rentre 50 000 tonnes par an au total.

En 2007, l'opération de promotion de compostage domestique a permis une diminution des déchets fermenticidiques sur le site de Pien.

La valorisation est aussi le fait de l'extension de la collecte sélective sur le centre ville d'Auxerre de même que la participation au village environnement et le démarrage de la collecte spécifique des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE).

11 342 tonnes de déchets issus de la collecte sélective et en apport volontaire ont été valorisées soit un ratio de 183 kg par an et par habitant.

Après délibération, le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Les rapports ci-dessus présentés sont consultables en mairie.

5- COMMISSIONS

5.1 Commission des avancées sociales du 9 juillet 2008

Nelly RIMBERT fait part de la réunion où les membres de la commission ont élaboré un projet social pour la future crèche. Cette commission faisait suite à une réunion entre les différents partenaires : CAF, Conseil Général 89 et commune. Ce projet prendrait le nom de « L'île aux Castors » mais des compléments sur certains chiffres sont à préciser ou modifier ; c'est pourquoi elle rencontrera de nouveau Mme Geste, de la CAF, le 15 septembre pour faire une proposition décente à la commission qui finalisera le dit projet.

Nelly RIMBERT demande si des remarques sont à faire car la trame du projet est correcte mais il manque des précisions ou modifications.

Shéhérazade AMARI fait remarquer qu'une nouvelle fois, le chiffre de la population est celui de 3 826 habitants.

M. le Maire pense qu'il faut une mise au point.

5.2 Commission de la voirie des 12 juillet et 6 septembre 2008

Patrick PICARD avait invité les riverains de l'Ile de France lors de la réunion du 12 juillet 2008 pour recueillir leur avis sur les futurs travaux dans cette rue.

La commission propose donc pour l'année 2009 de retenir en ce qui concerne la voirie : les rues du Gué de l'Epine, de Bourgogne, d'Auvergne et du Terrier Blanc et pour l'Eclairage Public : les rues de Bourgogne, d'Auvergne, de la Mouille, du Saule et partiellement la rue de Franche Comté.

D'autre part la commission a retracé l'historique du tennis couvert et suite au dernier rapport d'expertise, souhaite qu'une procédure d'appel d'offre soit lancée afin d'engager la réparation de la toiture. Divers travaux de toitures sont proposés tel que le vestiaire du foot, le presbytère ou l'école de la Commanderie.

Enfin une visite sur place a été organisée pour constater que le parvis de l'église se détériore. Une rencontre est prévue avec les propriétaires riverains afin d'organiser la circulation des bennes à ordures.

Lors de la commission du 6 septembre, Patrick PICARD fait part d'un incident qui a sensibilisé la commission sur la protection des fossés d'où la validation d'un projet de mise en place de garde-corps.

La commission a examiné le choix d'implantation du Point d'Apport Volontaire de la rue de la Commanderie : il est envisagé de le déplacer au bout de la rue de la Commanderie, suite au projet du cabinet médical.

Suite aux pétitions des riverains de l'avenue de l'Ile de France, la commune ne souhaite pas engagé les travaux prévus, le projet sera revu à savoir la création d'un mini-giratoire avec la rue de l'Ermitage pour ralentir la vitesse dans le sens de Sougères vers Monéteau. La commission sursoit à cette proposition.

Ceci permettrait de programmer des aménagements, rue des Guenelles.

M. le Maire précise que de nombreux véhicules stationnent sur les trottoirs donc il n'y aura pas de travaux (place de parking) tant que des voitures resteront à temps complet sur ces trottoirs.

Patrick PICARD signale que des papiers circulent encore dans les boîtes à lettres sur cette affaire.

6. TRAVAUX

6.1 Rapport annuel du service de l'assainissement

Patrick PICARD expose les comptes-rendus d'exploitation et financier de la Sté Bertrand pour la gestion de l'assainissement. Il est mentionné, toutes les interventions de cette société à savoir les branchements, les études de conformité, le curage des avaloirs, le curage préventif du réseau, les interventions d'urgence et ponctuelles, les inspections vidéo, les réparations, les postes de refoulement et le nombre d'abonnés.

Patrick PICARD remarque que les interventions de la Sté Bertrand sont très rapides en cas de problèmes, ce qui a pu être constaté récemment à l'occasion de pluies d'intensités supérieures aux pluies décennales.

Le problème du lotissement du « Près du Château » est encore à l'étude.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

6.2 Point d'information sur les travaux en cours

M. le Maire fait le point sur l'avancement des travaux de la place de la mairie car la tranche 1 n'est pas terminée : finition avec les tablettes des gabions ou encore les espaces verts. En ce qui concerne la tranche 2, les trottoirs de la rue de Seignelay sont à finir ainsi que l'aménagement de l'ilot central avec la rue de l'Abreuvoir.

M. le Maire signale son mécontentement de l'étude du groupement de maîtrise d'œuvre puisqu'il a fallu reculer les bornes positionnées face au château Colbert afin que les bus puissent tourner à gauche depuis la rue des écoles.

Au niveau des espaces verts, les plantations du parvis débiteront à partir du 15 septembre, finition de l'espace près du monument aux morts. Toutefois six arbres sont à remplacer, tout comme certaines plantes sur les gabions. Pour mener à bien les travaux rue de Seignelay, celle-ci sera fermée entièrement à la circulation, une journée dans la 2ème semaine d'octobre ; par conséquent le Conseil Général de l'Yonne étudie une déviation de Monéteau.

M. le Maire félicite les riverains de la rue des Ecoles qui ont souhaité mettre en place des espaces verts à la place des pavés devant chez eux.

M. le Maire informe que le test de l'alternat sur le pont a été concluant, qu'il sera reconduit jusqu'à sa réouverture annoncée vers le 15 octobre. Malheureusement un retard de dix jours est du aux intempéries.

Patrick PICARD constate que les retards sont dus en grande majorité aux dix jours de pluie du moins d'août.

Antoine LAURIER remarque que ceci aurait pu être prévu compte tenu d'une météo capricieuse depuis quelques années. Il demande si la circulation sur le pont n'aurait pas pu se faire à sens unique.

M. le Maire explique qu'avec le sablage, ceci pourrait être un désagrément pour les voitures.

Antoine LAURIER se fait le porte parole des commerçants de la place de l'Eglise qui sollicitent une aide du Conseil Général de l'Yonne.

M. le Maire leur conseille d'adresser un courrier mais n'est pas optimiste quant à une aide.

Daniel CRENÉ précise qu'aucune aide n'est apportée aux commerçants dans ce genre de situation.

Moïse MENANT demande si le Conseil Général de l'Yonne prendra à sa charge la modification du profilé au niveau du passage à niveau de la rue des Ecoles.

M. le Maire répond que ce ne sera pas nécessaire car des essais ont été faits et les bus circulent sans problème.

M. MENANT revient sur les travaux en demandant si la rue de l'Abreuvoir va être fermée.

M. le Maire pense qu'il est judicieux que cette rue soit fermée durant les travaux de l'aménagement et que la sortie peut se faire par la rue des Guenelles.

Patrick PICARD termine par un bilan des plantations, pour le projet place de la mairie qui porte à 78 arbres coupés pour 84 replantés.

En ce concerne la rue des Près Hauts, il n'y a rien à signaler puisque les travaux sont terminés.

6.3 Point d'information sur les travaux dans les écoles

M. le Maire présente au conseil municipal, le dictionnaire qui sera offert aux enfants des classes de CE1, le jeudi 11 septembre.

Marie LEGENDRE informe que la toiture de Jean-Jacques ROUSSEAU est terminée, avec une reprise de l'isolation. Les petits travaux demandés par les directions ont été effectués, de même que le sol de l'aire de jeux de la maternelle Colbert et le remplacement d'un jeu manquant.

7. DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

12 dossiers sont présentés, le conseil municipal ne préempte pas.

8. AFFAIRES DIVERSES

M. le Maire fait part des dates de CITE 89, les 23 et 24 septembre ; un programme des réunions est distribué à tout le conseil municipal.

M. le Maire invite les élus au Salon des Maires, la date retenue est le 26 novembre 2008 et propose aux intéressés de s'inscrire auprès de son secrétariat.

M. le Maire fait part de l'intention de la Communauté de l'Auxerrois de proposer un transfert de pouvoir de police pour les points d'apports volontaires. Le conseil municipal prend note de ce projet.

Monsieur le Maire fait part de son entretien avec le président du Conseil Général de l'Yonne qui avait pour objet tout d'abord le projet de théâtre. Il s'avère qu'il n'y aura pas de financement par le FEDER, réservé au contrat d'agglomération de même que par la DRAC et pour le Conseil Général de l'Yonne, le Président a demandé une simulation des frais de fonctionnement car il y aurait un double financement vis à vis des écoles. Deuxième point abordé, la décharge de Pien : suite à l'avis défavorable du commissaire enquêteur, la situation est bloquée du fait du devenir de la maison de suite, l'attente du permis de construire pour l'agrandissement et enfin la décision de Monsieur le Préfet en suspens. D'autre part, le Centre de la 2ème chance n'est pas un projet abandonné mais suite à la fermeture d'autres sites militaires l'étude du dossier reste en suspens pour 2009.

Monsieur le Maire a réitéré sa demande de subvention de 350 000€ pour la place de la mairie, promise par l'ancien président du Conseil Général de l'Yonne, elle sera versée en 2009. Enfin concernant l'assainissement de Sougères, une subvention a été refusée par le Conseil Général de l'Yonne ; une nouvelle demande a été faite sur la base d'une strate de population de moins de 5 000 habitants mais les travaux ne se feront pas tant que la maison du Petit Pien n'aura pas déposé son permis de construire.

Monsieur le Maire précise que l'Agence de l'Eau a pour sa part accordé une subvention.

Monsieur le Maire fait part des remerciements de Madame LOUIS, partie à la retraite fin juin, pour le cadeau de la municipalité.

Monsieur le Maire fait le point des subventions attribuées à la Commune : une pour le déplacement du monument aux morts et l'autre pour l'école multi-sport.

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre d'une administrée concernant des problèmes de voirie et de fermeture du cimetière.

Martine BLANVILLAIN fait part de la réunion de la commission urbanisme de ce jour lundi 8 septembre avec le cabinet PERSECTIVES afin de reprendre les actions engagées lors des études fin 2007 (révision du POS – Zone III NA Boisseaux/Prés Hauts). Il y a eu présentation du dernier scénario et le phasage des prochaines étapes. Il est envisagé dans le schéma d'aménagement paysager, l'intégration d'une coulée verte puis un projet de maison de retraite. Tout ceci s'inscrit dans un projet de règlement (typologie du bâti, couleur de crêpi, choix des clôtures...) avec enquête publique et intégration au futur Plan Local d'Urbanisme.

Christian MOREL s'interroge quant au volet sécurité qu'il faudrait intégrer pour une meilleure prévention de la délinquance.

Marie LEGENDRE fait part des projets de classe découverte transmis par les directions des écoles primaires. Pour Sougères qui en organise tous les deux ans avec la totalité de la classe : projet de classe de neige. Pour l'école de Victor Hugo, 18 enfants de CM2 iraient en classe de neige ; tandis qu'à Jean-Jacques Rousseau, la directrice sollicite que la classe de CM1 soit associée à celle de CM2 : ce qui représente 40 enfants. La commune ne participait jusqu'à présent que pour les classes de CM2, en y intégrant les élèves de CM1 si les deux cours étaient regroupés.

Marie LEGENDRE souhaite que la commission scolaire qui se réunira le 23 septembre, examine les projets.

M. le Maire fait part d'un courrier de la préfecture qui expose le problème de mise en conformité du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ; pour un bon fonctionnement, il est nécessaire de prévoir la création d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale. Ce qui est loin de me satisfaire, a dit M. le Maire et de s'interroger du devenir du CISPD avec ses collègues d'Appoigny, Charbuy, et Perrigny.

Shéhérazade AMARI demande qu'est ce qu'un CISPD ?

M. le Maire redonne la définition de ce conseil, qui a été constitué à la demande de M. le Préfet en y associant les trois autres communes du canton pour travailler sur des problématiques de sécurité routière, incivilités et lutte contre les produits stupéfiants.

Prochaines réunions :

Commission Scolaire les mardi 23 et 30 septembre 2008
Commission Culture et Communication le mercredi 24 septembre 2008
Commission Environnement le samedi 4 octobre 2008
Conseil Municipal le lundi 6 octobre 2008
